

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**Séance du **21 novembre 2011**

Délibération n° 2011-2574

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association pour l'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes pour le développement du World Entrepreneurship Forum 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : jeudi 10 novembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 novembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, M. Llung, Longueval, MM. Louis, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhrlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mme Guillemot Longueval, MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Calvel (pouvoir à M. Assi), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), M. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Flacommèche (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Gléréan (pouvoir à M. Vergiat), Mme Laval (pouvoir à M. Buffet), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Ferraro), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Tifra), Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Vaté (pouvoir à M. Petit).

Absents non excusés : MM. Daclin, Albrand, Lambert, Nissanian.

Séance publique du 21 novembre 2011**Délibération n° 2011-2574**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association pour l'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes pour le développement du World Entrepreneurship Forum 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 octobre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat. La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Pour répondre à ces enjeux, l'ensemble des acteurs de l'agglomération intervenant dans le domaine de la création d'entreprises s'engagent par un travail important de professionnalisation et de mise en réseau pour consolider et garantir une offre de service de qualité et de proximité, pour assurer la pérennisation et le développement des jeunes entreprises créées (suivi post-création) et pour accentuer le développement international de L_VE, porteur de rayonnement et de retombées économiques.

Au regard de ce rôle moteur en matière de soutien à l'entrepreneuriat et pour renforcer l'attractivité et le rayonnement international de l'agglomération, la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à l'Association pour l'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (AESCRALYON) dans le cadre de son action en faveur de la promotion du forum mondial de l'entrepreneuriat (World Entrepreneurship Forum).

Historique et objectifs de l'association

L'Association pour l'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (AESCRALYON) a été créée en 1962 par l'Ecole supérieure de commerce de Lyon.

Elle a pour objet d'organiser et de gérer l'ensemble des activités d'enseignement et de recherche en matière de management tout au long de la vie, organisées sous l'appellation EM Lyon.

Elle soutient, notamment, toutes les initiatives et projets d'EM Lyon en faveur de la création d'entreprises innovantes et à fort potentiel de développement.

Présentation du World Entrepreneurship Forum (WEF)

Le World Entrepreneurship Forum (WEF) a été imaginé et conçu en 2008 par l'EM Lyon, en association avec KPMG France, pour être un laboratoire d'idées de dimension internationale sur la thématique de l'entrepreneuriat.

L'objectif poursuivi est de promouvoir une approche de l'entrepreneuriat qui est à la fois créateur de richesse et de justice sociale. Cela se concrétise par la tenue d'un forum annuel, une année sur deux à Lyon, une année sur deux hors de France.

Ce forum rassemble chaque année une centaine d'entrepreneurs, fondateurs d'organismes non gouvernementaux (ONG), personnalités académiques et politiques d'environ 70 pays, qui partagent expériences et meilleures pratiques et qui se fixent l'objectif de formuler ensemble des recommandations concrètes sur 4 chantiers clés pour atteindre cette dimension créatrice de richesse et de justice sociale :

- développer des activités et des entreprises innovantes et de croissance pour créer des emplois en masse,
- favoriser l'émergence de l'entrepreneuriat parmi les populations les plus défavorisées, pour leur permettre de sortir de la pauvreté,
- créer des villes entrepreneuriales, susceptibles de favoriser entrepreneuriat et innovation,
- mettre en œuvre une éducation entrepreneuriale.

Les conclusions prennent la forme d'un "livre blanc" envoyé auprès des gouvernements des pays représentés.

En amont du WEF, les membres du forum sont alimentés dans leurs réflexions par les travaux des forum juniors, organisés par les étudiants de l'école, qui travaillent sur les mêmes thématiques et qui associent des établissements partenaires étrangers.

Au-delà de l'apport du WEF aux politiques de soutien à l'entrepreneuriat développées par la Communauté urbaine, la dimension internationale de ce forum, qui s'intéresse particulièrement aux approches entrepreneuriales dans les pays émergents, vient alimenter les réflexions et les actions menées par la Communauté urbaine en faveur de la coopération décentralisée, afin d'ouvrir de nouveaux champs à dimension économique au sein de celle-ci.

Bilan du World Entrepreneurship Forum 2010

En 2010, le programme d'actions soutenu a abouti à la tenue du forum à Lyon, du 3 au 6 novembre. Comparativement à l'édition 2009, celui-ci a permis de :

a) - renforcer la composition du groupe de réflexion

- augmentation du nombre de membres : de 75 en 2009 à 110 en 2010,
- augmentation du nombre de pays représentés : de 34 en 2009 à 55 en 2010,

b) - produire un contenu utilisable par les membres et les partenaires du groupe de réflexion

- collecte et analyse de 26 cas d'études et meilleures pratiques,
- publication du livre blanc : "Comment la puissance publique peut-elle soutenir le développement de l'entrepreneuriat ?" diffusé à 100 décideurs économiques et politiques de 70 pays,

c) - ancrer le forum en Région Rhône-Alpes

- participation des personnalités politiques locales, régionales et nationales,
- présence de médias locaux,
- participation d'étudiants des universités de Lyon.

Programme d'actions pour le World Entrepreneurship Forum 2011

Le programme d'actions 2011 doit permettre de réaliser le forum mondial pour la première fois à l'étranger, à Singapour, du 2 au 5 novembre. Le thème retenu est "l'entrepreneuriat, terreau de l'innovation et des nouvelles technologies".

Le forum est organisé autour de 3 temps forts :

a) - une table ronde d'experts, réunis sur 4 thèmes, devant 250 personnes

- développer des entreprises de croissance,
- favoriser l'entrepreneuriat à la base de la pyramide,
- créer des villes entrepreneuriales,
- l'éducation entrepreneuriale,

b) - des ateliers qui rassemblent les membres du groupe de réflexion et un public de décideurs économiques, politiques et éducatifs autour de thématiques spécifiques liées à l'entrepreneuriat,

c) - la remise des 4 prix "Entrepreneur for the world" récompensant une réussite entrepreneuriale et un engagement au service de la société (catégories : entrepreneur, dirigeant d'ONG, expert/éducateur et personnalité politique).

Dix pays se sont joints cette année aux forum juniors, tenus en amont du forum mondial, sur les mêmes thématiques : France, Argentine, Equateur, Cameroun, Kenya, Singapour, Inde, Pakistan, Indonésie, Chine. Ce sont environ 5 000 étudiants qui ont ainsi apporté leur contribution à la réflexion et aux travaux préparatoires.

L'ensemble des travaux donnera lieu à publication à travers le "livre blanc", valorisable sur le territoire de l'agglomération, à travers le dispositif Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Depuis 2009, la Communauté urbaine soutient l'AESCRA pour les travaux préparatoires, l'organisation et la valorisation des résultats du World Entrepreneurship Forum (WEF), à hauteur de 25 000 €.

Pour 2011, la collaboration entreprise avec l'association a été renforcée, pour faire du WEF un levier important de l'action de la Communauté urbaine en matière d'entrepreneuriat, d'une part, et d'attractivité et de rayonnement international, d'autre part.

La Communauté urbaine, partenaire privilégié, bénéficiera ainsi d'une forte visibilité à l'occasion des moments clés du forum annuel : conférences, tables rondes, événements de networking, ainsi que sur l'ensemble des supports de communications dédiés.

Ce partenariat renforcé doit aussi permettre de consolider l'ancrage local du club d'entrepreneurs et de décideurs internationaux qui est ainsi constitué à chacune des éditions du forum. L'objectif est ainsi de soutenir la dynamique entrepreneuriale de notre territoire, notamment à travers une diffusion privilégiée et ciblée des conclusions et préconisations issues des ateliers du forum auprès des décideurs économiques et politiques locaux.

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention d'un montant de 75 000 € à l'AESCRA pour le programme d'actions 2011 relatif au WEF, comprenant l'ensemble des travaux préparatoires, l'organisation du forum puis la valorisation des résultats.

En parallèle, et en étroite liaison avec le forum, la tenue de celui-ci à Singapour donne l'occasion à la Communauté urbaine d'organiser une délégation officielle de chefs d'entreprises de l'agglomération lyonnaise, qui bénéficiera d'un programme d'accompagnement personnalisé élaboré par Ubifrance : présentation de l'économie locale, compréhension du monde des affaires, conseils juridiques et échanges d'expériences, pour développer une activité économique ou commerciale sur cette destination.

Budget prévisionnel du programme d'actions WEF 2011

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
partenaires fondateurs	600 000	salaires	240 000
<i>KPMG</i>	150 000	organisation de l'événement	631 000
<i>EMLYON</i>	150 000	frais de déplacements	61 000
<i>ACE-NTU</i>	150 000	publication du Livre Blanc	13 000
<i>Mécénat Chambre de commerce et d'industrie (CCI)</i>	75 000	Quote-part fonctionnement annuel	65 000
<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	75 000		
cotisation spécifique de l'Ecole centrale de Lyon	50 000		
frais de participation des membres	68 000		
contribution additionnelle Fondateurs Singapour	147 000		
sponsors et vente de table à Singapour	145 000		
Total	1 010 000	Total	1 010 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE
1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 75 000 € au profit de l'Association pour l'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (AESCRA) pour son programme d'actions 2011 relatif au World Entrepreneurship Forum, comprenant l'ensemble des travaux préparatoires, l'organisation du forum puis la valorisation des résultats,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association pour l'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (AESCRA) définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.
3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 2294 selon l'échéancier suivant :

- 60 000 € en 2011,
- 15 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 23 novembre 2011.